

[Nouvelles diverses]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **15 (1877)**

Heft 52

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-184458>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des femmes; je crois donc utile de dire quelques-unes de mes pensées à ce sujet.

J'ai sur les parfums une théorie dont l'énoncé pourrait bien paraître paradoxal, mais qui a sa valeur, j'en suis convaincue. Je prétends que tout parfum qui révèle sa présence est absolument odieux.

Qu'est-ce donc qu'un parfum, me dira-t-on, sinon une odeur faite pour se répandre et donner une sensation agréable au sens de l'odorat? Sans doute voilà une très bonne définition, mais qui n'est nullement en opposition avec mon dire.

Je m'explique: l'odeur la plus exquise devient insupportable si elle est assez pénétrante pour se communiquer aux choses que touche et qu'approche la personne qui en est imprégnée; si elle se répand dans l'air de façon à le saturer et à le dénaturer, à le rendre irrespirable. Pour être acceptable, un parfum doit être assez subtil, assez léger pour se concentrer absolument sur celui qui en fait usage; à cette condition seulement, j'admets l'usage des parfums.

Peut-être me trouvé-je dans une disposition nerveuse spéciale. Je sais pourtant bon nombre de personnes qui sont de mon avis. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il me serait absolument impossible de rester dix minutes dans une pièce où se trouverait une femme exhalant une de ces odeurs irritantes qui ne respectent rien, qui s'attachent à tout, aux cheveux, aux vêtements, qui vous poursuivent dans la rue, quelque diligence qu'on fasse, et qui résistent enfin aux ablutions les plus prolongées.

Si vous avez eu le malheur de serrer la main de la personne ainsi parfumée, brûlez vos gants; si vous avez touché votre mouchoir avec ces mêmes gants, hâtez-vous de vous en débarrasser. Malgré tout, ce ne sera qu'avec une peine infinie et après des heures de supplice que vous pourrez oublier une si fâcheuse rencontre.

Et notez bien ceci, c'est que lorsqu'on abuse des parfums on ne s'aperçoit pas soi-même de l'effet produit. On s'habitue à vivre dans cette atmosphère énervante; la finesse de l'odorat s'émousse, et il est littéralement exact qu'on ne peut plus apprécier l'intensité des odeurs que l'on porte sur soi et que l'on communique aux autres.

Il est donc fort possible que parmi mes lectrices il s'en trouve qui, en lisant ces lignes, m'approuvent complètement, sans se rendre compte qu'elles-mêmes sont un peu atteintes du travers contre lequel je m'élève; et cela à leur insu, sans s'en douter.

Il suffit, en effet, d'user habituellement d'un parfum à base de musc, d'ambre ou de patchouli, d'en faire un usage constant qui augmente insensiblement la dose employée, pour ne plus se rendre compte de l'effet produit sur autrui. En peu d'instant, cette odeur pénètre les vêtements, les pores de la peau s'en imprègnent, et on devient ainsi, sans l'avoir voulu, un sachet ambulante.

Je ne parle pas seulement ici de l'inconvénient très-grand cependant d'être désagréable aux personnes qui vous approchent, en affectant sérieuse-

ment leurs nerfs trop délicats; mais je suis absolument d'avis que la femme comme il faut doit éviter avec le plus grand soin l'abus des odeurs trop pénétrantes.

Il ne faut pas que la présence d'une femme se manifeste par quelque chose qui attire l'attention sur elle. La femme de bon ton ne doit jamais rien faire qui la fasse remarquer; elle cesserait sans cela d'être la femme de bon ton. Or, les parfums violents ont plus que tout, et mieux que la robe la plus étonnante, le privilège de forcer l'attention.

Tous les parfums sont à peu près agréables, hormis ceux qui sont à base de musc; quoi qu'on fasse, cette odeur pénètre, se fixe et devient d'autant plus odieuse qu'elle s'affaiblit davantage. La mode en est d'ailleurs passée, grâce au ciel!

Pour donner une odeur agréable au linge, pour parfumer le mouchoir, je considère comme mauvais le moyen qui consiste à imbiber les objets de quelques gouttes d'une essence quelconque. Je préfère l'emploi des sachets qui, distribués parmi le linge, suffisent pour lui ôter l'odeur spéciale que laissent le blanchissage et le repassage, et lui communiquent un parfum agréable et doux.

Il est encore un petit raffinement que j'apprécie beaucoup, qui consiste à jeter parmi les draps et le linge de maison ou de table des fleurs de lavande ou des feuilles de verveine, de rose ou de violette, suivant la saison. Ces parfums de fleurs fraîches séchées entre les plis des draps et des serviettes, les pénètrent d'une odeur extrêmement fine et douce, délicieusement agréable, qui éveille les idées d'ordre et dévoile les soins intelligents qu'une bonne maîtresse de maison donne aux choses de l'intérieur.

L'année qui vient de s'écouler laissera le souvenir d'une longue angoisse, d'une période de malaise général. Nous avons vu le commerce et l'industrie paralysés, les usines rester presque muettes, les fabriques languir avec un nombre restreint d'ouvriers, les opérations financières suspendues; nous avons vu, en un mot, tout le mouvement des affaires s'arrêter devant ce grand enrayeur qu'on désigne sous le nom de *Crise*.

Si l'on examine de près ces fatales perturbations sociales, on en constate presque toujours la cause dans le fait que l'homme n'est pas encore assez sage, assez éclairé, pour se soustraire à l'habitude, encore si profondément enracinée, de s'incliner devant les grandeurs humaines, de laisser trop souvent conduire le char de l'Etat par un seul homme, espèce de paresse morale, d'abnégation de cet esprit public, qui fait porter à chacun sa part de responsabilité, mais aussi qui fait des citoyens.

C'est grâce à cet état de choses que Napoléon III a eu assez de prestige pour entraîner la France à sa perte, et qu'on parle encore, dans ce pays et ailleurs, de droit divin, de dynasties appelées à diriger les peuples, sources continuelles de divisions et de trou-

bles. C'est grâce à cet état de choses que M. de Mac-Mahon est encore à l'Elysée, qu'il a méconnu pendant si longtemps ce qu'il devait à son pays, et qu'il a pu si souvent répondre aux nombreux conseils, aux incessantes sollicitations qui lui étaient adressés dans le but de le faire rentrer dans la voie parlementaire : « Attendez, Messieurs, il faut que j'en parle à ma femme. »

Enfin, les yeux du loyal soldat se sont dessillés et il s'est rendu à la force des choses. Espérons que la situation se détendra chaque jour davantage et que nous jouirons bientôt d'une nouvelle ère de paix et de prospérité.

Le grand lutteur catholique, Louis Vuillot, ne voit point les choses de cette façon. Voici en quels termes il juge les derniers événements :

La crise est dénouée et le désastre commence. Le maréchal s'est rendu en même temps que Plewna ; comme Plewna, il s'est rendu à discrétion. L'ennemi emporte tout ; mais Osman, le défenseur de Plewna, pris dans une dernière sortie, démantelé, ruiné, affamé, n'ayant plus de ressources et blessé, est tombé à cheval en même temps que derrière lui tombait sa muraille ; et le vainqueur lui a rendu son épée. Notre maréchal a été pris dans son salon, au milieu de sa garnison à peu près intacte. On ne lui rendra pas son épée qu'il n'ait ni à la main ni même au fourreau, conformément à l'esprit présumé de la Constitution. Ne voulant pas exaspérer les nerfs de ses braves, en leur laissant voir cet outil trop peu civil sans doute, il l'avait laissé pendre à quelque arbuste de son jardin de président, comme une loque à faire peur aux moineaux. Quand les moineaux savent ne pas prendre peur, ces simulacres ne servent à rien. C'est ce qui est arrivé. Les *incivils* qui assiégeaient le maréchal se moquaient du simulacre ; et les civils seuls s'en effrayaient, d'où il suit que, l'épée ne se trouvant pas, ne sera pas rendue.

M. de Bismark a gagné aujourd'hui sa principale victoire, la plus grande et la plus complète qu'il remportera jamais. Les autres n'ont été que le triomphe de ses armes : celle-ci est le triomphe de sa politique. Il est probable qu'il va commencer à rendre ses comptes à Celui qu'on ne dépouille pas. Ainsi peut mourir la France, au milieu d'un éclat de rire. Nous l'attendions, ils est venu. Mais l'éclat de tonnerre fera plus de bruit et durera plus longtemps. Nous l'attendons : il viendra. Heureux ceux qui voudront mourir catholiques ! ils mourront Français !

Petites variétés.

Qui donc n'a pas entendu dire de quelqu'un qui a mis tout en œuvre pour réussir, qu'il avait employé toutes les herbes de la Saint-Jean, et qui ne s'est demandé d'où pouvait provenir ce genre de locution ? Eh bien, voici, quelle en est l'origine :

On appelait autrefois *herbes de la St-Jean* des herbes cueillies ordinairement dans la nuit qui précède cette fête, ou le matin même avant le lever du soleil, et cela avec des pratiques variant selon les pays.

Nos aïeux attribuaient des vertus merveilleuses aux herbes consacrées sous ce nom : gardées dans une bouteille, l'une pouvait ramener les malades à la santé ; une autre servait à enfumer dans un carrefour les moutons, les brebis et les agneaux d'une paroisse, pour les préserver d'un mal dangereux : si l'on faisait trois fois le tour du feu de la St-Jean, avec certaines de ces herbes à la ceinture, on se garantissait pour toute l'année du mal de tête ; telle autre empêchait les sor-

ciers de nous nuire ; celle-ci préservait du tonnerre et de l'incendie, etc.

Or, à l'époque où la croyance aux vertus des dites herbes était générale, on a dit très naturellement de quelqu'un qui avait eu recours à toutes sortes de moyens pour atteindre le but d'une entreprise, qu'il avait employé toutes les herbes de la St-Jean, et cette phrase a passé ensuite à l'état de proverbe.

Pendant longtemps, le pont de bois bâti sur pilotis, à l'extrémité du lac de Zurich, a eu la réputation d'être le plus long de tous. Mais, déjà dépassé par celui de Montréal, jeté sur le fleuve St-Laurent, au Canada, il l'est encore davantage par un pont gigantesque inauguré dernièrement en Ecosse, et traversant le fleuve Tay, sur une longueur de 3,200 mètres. Sa structure, qui est en fer, se compose de 85 arches. Celle du milieu ayant une élévation de 26 mètres au dessus de l'étiage, permet aux plus grands navires de passer voiles déployées.

Le pont de Rapperschwyl n'a que 1,660 mètres.

Un liquoriste établi dans un quartier populeux, et jouissant d'une nombreuse clientèle, vient de recevoir un nombre considérable de pièces de vin.

Naturellement, il songe à tempérer par une forte addition d'eau les tendances infiniment trop capiteuses de sa marchandise.

Mais pour ce faire, il lui faut fermer boutique, car l'opération en question est délicate et doit lui prendre toute une grande journée.

Quelle raison donnera-t-il à ses clients et comment publiera-t-il son entreprise audacieuse ?

Il lui vient alors une idée. Il colle à la porte un grand écriteau sur lequel on lit :

Fermé pour cause de baptême.

Une jolie définition de la confession :

La confession est une entreprise de blanchissage qui permet de salir d'autant plus de linge qu'on a plus de facilité pour le laver.

A la fin d'une soirée où l'on avait parlé de toutes espèces de choses : grammaire, littérature et philosophie, on demandait à M. Littré une définition de la femme.

— La femme, répondit-il, est le complément indirect de l'homme ; c'est pour cela qu'ils ne s'accordent jamais.

Au guichet de chemin de fer, cette scène très-vraie :

— Combien les premières ?

— Un franc.

— Et les secondes ?

— Cinquante centimes.

— Alors, une première pour moi et une seconde pour ma femme.

Onco on vilho comis.

Vo no z'ai contá ia on part dè dzo coumeint voutron vilho comis coumandavè son contingent, que m'a pardié bin fé pliési dè cein ourè, ká clliào z'hommo sont destrà rá oreindrà ; mà foudrà pas